

Pontivy, le 28 mars 2018

Compte rendu de la réunion
Du Comité Directeur du 17 Mars 2018

PRESENTS :

Alain BAUGE, Christian BELLEC, Olivier BOTHOREL, Patrick BOUCHAUD, Thierry CARDONA GIL, Philippe CAROFF, Hervé COLLET, Anne DANGER, Jean-François DAUBARD, Philippe ESTERBET, Catherine FAUQUE, Gérard FOUILLEUL, Claude DEPRESZ, Philippe GAYET, Franck HIRON, Jacques JESTIN, Eric LE FRAPPER, Gilles MICHEL, Marie-Christine PELTRE, Pascal PIRIOU, Patrick RACINE, André ROUSSEAU, Jean-Marc SINCQUIN-L'HARIDON, Françoise THEZE, Michel THETIOT, Maurice PERS, Pierrick BAUCHE, Matthieu LESAIN, Gaël MARCELIN, Ronan BELILE

EXCUSES :

Danielle AUTIN, Frédéric BATRELLE, Olivier CATROU, Sophie CHA, André COLSON, Bérengère COUVREUR, Erik DELEAU, Marie-Félice FLEURY, Christian GIRE, Frédérique GIRARDET, Michelle HIREL, Sandrine HUCHET GUEYDAN, Guy LE HAY, Dominique LIMOUZIN, Marie-Noëlle PLENIER, Capucine ROUSSEAU, Xavier BOUETEL, André DUBREIL, Marc ELUARD, Laure GABIN, François-Xavier MUNOZ, Nathalie PERRAULT LAY

ABSENTS :

Sandrine DUMAZI, Beatrice KING HERNANDEZ

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE BUREAU DU 20 JANVIER 2018

APPROUVÉ A L'UNANIMITE

INTERVENTION DE LA PRESIDENTE :

Marie-Christine souhaite la bienvenue à tous les membres du Comité Directeur.

- Le 27 mars la DTN se déplacera à Cesson pour rencontrer en compagnie d'Alain BAUGE, le club et la famille de Enjha INIZAN, afin de peaufiner sa préparation avec le minimum d'intervenant.
- Tatiana GOLOVIN sera à Chateaubourg le mercredi 28 mars.
- L'open de Saint Briec commence le samedi 24 mars et se terminera le Dimanche 31 mars. Marie-Christine PELTRE sera présente lors des finales en compagnie d'Alain MOREAU.

- Marie-Christine a assisté aux finales d'Auray, véritable championnat du monde des moins de 12 ans. Ce tournoi doit nous servir d'étalonnage pour nos jeunes.
- Marie-Christine a participé aux états généraux du tennis à Paris.
- Réforme de la Coupe Davis. Le président Bernard GIUDICILLI a adressé un courrier à tous les présidents de clubs. Cette réforme était nécessaire car la formule actuelle n'intéresse plus les meilleurs joueurs du monde. La nouvelle formule sera soumise au vote lors du prochain congrès du tennis mondial à Orlando.
Les élus opposés au projet souhaitent réunir une assemblée générale extraordinaire afin de statuer sur la formule de la nouvelle Coupe Davis
- Le Comex a créé un memento de la mise en œuvre des projets sportifs « Agir et gagner »
Afin de mettre en place les prescriptions de ce memento et notamment les plans annuels et pluriannuels, Marie-Christine souhaite la création d'un comité stratégique.
Celui-ci sera constitué de la présidente de ligue, du secrétaire général et des 4 présidents de CD.
- Projet sportif des clubs : Visite, projet, suivi
- Les licences avec comme objectif 1 500 000 licences à la fin de cette olympiade.
- La nouvelle application fédérale sera opérationnelle rapidement. Aujourd'hui nous nous ouvrons au quatre millions de pratiquants.
- Il faudra alléger les contraintes des clubs
- Il faut redonner de l'attractivité à notre sport.
- Le secrétaire général devra coordonner le comité stratégique, travailler sur la logistique avec les présidents de commission et travailler sur les informations à remonter pour la mise en place des nouvelles applications.

La création du comité stratégique est validée à l'unanimité par le Comité Directeur. La première réunion est fixée à 10 h à Saint Brieuc le dimanche 1^{er} avril

EVOLUTION DE LA COMPETITION

Jean-Marc SINGUIN évoque le travail de la commission ad-hoc en charge de cette réforme.

Le groupe est composé d'une quinzaine de membres représentatifs des entités du tennis en Bretagne (DE, élus, présidents de club,...) Toutes les réunions sont faites par audioconférence.

Trois axes importants ont été fléchés :

- Simplification règlementaire
- Attractivité des formats de compétition
- Cohérence des politiques départementales

Les premières résolutions au nombre de six avaient été votées par un Comité Directeur de la ligue en juin 2017.

Le championnat démarrera plus tôt en septembre 2018.

Il y aura un décloisonnement entre D1/D2/D3 et D4 qui sera beaucoup plus libre

Tous les départements devront avoir une D4.

Chaque division organisera une phase finale.

Adoption du format 2 pour les D3/D4.

Il est important de conserver une cohérence régionale afin de maintenir l'objectif de l'inter-département.

D'autres réflexions sont à l'étude.

Vote d'une motion :

« La trame du calendrier des épreuves par équipes pour toutes les catégories doit arriver dans les clubs au plus tard pour le 15 juin »

Adopté à l'unanimité

MISE EN PLACE DE LA COMMUNICATION DE LA LIGUE DE BRETAGNE.

Le nouveau site internet est en ligne depuis quelques jours.

Marie-Christine PELTRE a demandé à Laure GABIN de s'occuper de la communication en compagnie de Matthieu LESAIN et Thierry CARDONA GIL.

Une réunion est fixée pendant l'open de Saint Brieuc.

Thierry CARDONA GIL nous fait part de notre blocage de page avec Facebook et nous informe que faute de solution nous fusionnerons avec la page de « Galaxy tennis »

POINT SUR LES TRAVAUX DE PONTIVY

Nous avons reçu le projet pour le centre de ligue

IL se chiffre à 780 000 euros HT honoraires d'architecte inclus.

La mairie de Pontivy a acté le projet en conseil municipal. Il y aura également un Padel double.

L'architecte va être nommé très rapidement

Un appel d'offre va être lancé.

Les travaux doivent être achevés pour le 15 décembre 2018

Concernant les demandes de subventions

Aujourd'hui la FFT a actée 195000 euros

La région Bretagne : 100 000 euros

La ville de Pontivy : 150000 euros

Nous attendons les du département de la communauté de communes, et de l'état pour l'aide au développement des communes rurales.

Concernant le transfert du Comité Départemental du Morbihan à Pontivy, il est demandé à Jean-François DAUBARD de rencontrer le maire d'ERDEVEN afin d'étudier avec lui la possibilité d'une sortie pour le CD 56.

En effet aujourd'hui seul la communauté de commune a une possibilité de rompre cette convention et cela semble abusif.

Le but étant de réduire le cout de location des bureaux au mieux des intérêts du CD56.

La salariée du CD 56 pourra venir travailler à Pontivy

POINT SUR LE CNDS 2018

Nous avons reçu un courrier du 01 mars de Patrice FOUREL, directeur adjoint de jeunesse et sport nous informant d'une baisse qui va impacter les CD bretons et la LBT à hauteur de 50 % par rapport à 2017.

Le président du CDOS 29, ainsi que Maurice PERS et le député de la circonscription seront reçus par le ministre.

Il reste pratiquement plus de fonds pour les actions sportives, tout est fléché vers le social.

Certaines petites fédérations perdent pratiquement la totalité de leurs subventions.

Il conviendra au comité stratégique et ensuite au bureau lors d'un séminaire de travailler sur, la politique sportive, salariale, le développement et l'organisation de nos territoires.

Le dossier PRI (Plan réduction des inégalités) pour les départements sera envoyé prochainement.

POINTS SUR LES AIDES AUX GRANDS TOURNOIS ET AUX CNGT

La ligue a décidé de ne plus subventionner les tournois CNGT afin de cibler notre aide sur les tournois internationaux et sur les tournois jeunes internationaux.

La commission développement a la possibilité d'aider ces tournois en fonction des actions mises en place lors de ces épreuves.

Olivier BOTHOREL rappelle que la moitié de la somme prévue pour les CNGT (7000 euros) devait être fléchée vers la commission développement.

Ils sont éligibles à une subvention de 500 euros par actions avec deux actions maximums. Sur certains tournois ou de nombreuses actions sont menées il faudra sans doute financer trois actions.

Or cette somme n'a pas été fléchée vers la commission, la subvention à ces tournois prive certains clubs d'aide au développement.

Nous demanderons à Marie-Félice FLEURY de voir s'il y a une possibilité de mettre à disposition de la commission la somme manquante.

Nous avons recentré nos aides sur les tournois internationaux.

Nous avons augmenté la subvention des tournois d'Auray, de Saint Grégoire, De Brest, de Quimper et de Rennes.

Marie-Christine PELTRE regrette qu'il n'y ait pas une ligne budgétaire dédiée à la présidence.

Olivier BOTHOREL rappelle que cette demande avait été votée par le bureau. Elle souhaite que le secrétaire général fasse appliquer toutes les décisions des bureaux et comités directeurs.

Chaque président de CD donne ensuite les montants des subventions allouées aux grandes épreuves.

Thierry CARDONA GIL souhaiterait qu'il y ait une harmonie des 4 CD.

POINTS A VALIDER

- Les présidents de commissions LBT et délégués aux commissions de la FFT
Adopté à l'unanimité

- Délégués aux commissions de la FFT
Adopté à l'unanimité

- Dates bureaux et comités directeurs LBT
Bureau de ligue : à 18 h 30
Mercredi 14 février 2018
Samedi 14 avril 2018
Lundi 7 mai 2018
Vendredi 15 juin 2018
Samedi 21 juillet 2018

Comité directeur : à 18 h 30
Samedi 17 mars 2018
Samedi 14 avril 2018
Vendredi 29 juin 2018
Vendredi 28 septembre 2018

Adopté à l'unanimité

- Club Roland Garros
Adopté à l'unanimité

- Commission Régionale des litiges
Adopté à l'unanimité.

- Validation du chargé de l'instruction des affaires disciplinaires :
Pierrick BAUCHE
Adopté à l'unanimité

- Demande d'habilitation du club de KERDUAL (56) pour 2 ans
Adopté à l'unanimité
- Demande de radiation de spotin padel (35) dépôt de bilan, les dossiers seront transférés à la FFT pour accord et validation

GROUPE DE TRAVAIL :

14 thèmes ont été proposés

Certains thèmes ont été peu retenus

5 groupes se distinguent avec plus de 6 membres

Le groupe BE / Club : un séminaire sera organisé.

La FFT souhaiterait sortir de la convention collective du sport.

Thierry CARDONA GIL et Pierrick BAUCHE vont travailler sur les différents thèmes et se rapprocheront ensuite du bureau.

QUESTIONS DIVERSES :

- André Rousseau pose la question du remplacement éventuel d'Antoine LE CALVEZ pendant son absence afin que ces cours et interventions soient maintenus.
Gael MARCELIN a pris les mesures pour palier à toutes les urgences
Un débat s'installe, Alain BAUGER et Marie-Christine PELTRE répondent à André ROUSSEAU et conseillent de trouver une solution auprès des clubs où Antoine LE CALVEZ intervenait, et confirme que la ligue prendra à sa charge les heures de DE.

Plus personne ne demandant la parole
FIN DE BUREAU à 12 h 45



Thierry CARDONA-GIL
Secrétaire Général de la LBT



Marie-Christine PELTRE
Présidente de la LBT

